

Forte de son expertise dans la lutte contre la pauvreté, notamment au travers de la prévention des inégalités de développement des jeunes enfants, l'Agence nouvelle des solidarités actives (l'Ansa) lance une expérimentation sociale visant à renforcer les compétences parentales. La démarche consiste à construire avec les professionnels de la petite enfance une action de soutien à la parentalité complétant leurs expertises, basée sur les enseignements de la recherche scientifique, s'appuyant sur des activités et jeux simples et adaptés aux compétences et besoins des enfants âgés de 0 à 6 ans, en faveur de leur développement cognitif.

JOUER POUR GRANDIR

une formation action construite avec les professionnels de la petite enfance pour mieux accompagner les parents dans le développement de leur enfant

Enjeux

La formation action a été conçue à la croisée de trois enjeux majeurs pour le secteur de la petite enfance :

1

L'enjeu de prévention des inégalités dès les premières années de la vie des enfants : le niveau de langage et le développement socio-affectif des enfants sont très inégaux dès leur arrivée à l'école primaire. Ils sont pourtant déterminants pour leur entrée dans les apprentissages scolaires.

2

L'enjeu de mieux outiller les professionnels de la petite enfance dans leur mission de soutien à la parentalité : les professionnels ont pour mission d'accompagner les familles dans l'exercice et le renforcement de leurs compétences parentales. Ils expriment un besoin d'étayage pour assurer cet accompagnement en tenant compte notamment des situations de vulnérabilités rencontrées par les enfants et leurs parents.

3

L'enjeu de prendre en compte les enseignements de la recherche scientifique dans la construction des actions : les vingt dernières années ont été marquées par des avancées considérables de la connaissance sur le développement cognitif des enfants et les modalités d'intervention professionnelle ayant le plus d'impact pour les enfants et leurs familles. Un défi majeur doit désormais être relevé : celui de l'intégration aux pratiques de ces enseignements de la recherche.



Public visé

- les professionnels de la petite enfance en contact avec les familles d'enfants de 0 à 6 ans.

Format

- La formation s'adresse à un **groupe de 10 à 12 personnes** intervenant au sein d'une même structure ou d'un même département sur des missions similaires.

Ambitions de la formation-action proposée par l'Ansa :

- **Coconstruire avec les professionnels de la petite enfance, une approche basée sur le jeu, à destination des familles**, à partir de l'analyse des pratiques ayant déjà fait leurs preuves (évaluations scientifiques).
- **Présenter les activités/jeux de manière simple et aisément appropriable**, pour les professionnels concernés et pour les familles auprès desquelles elles interviennent.
- **S'adapter à la fiche de poste des stagiaires formés** pour qu'ils puissent répercuter concrètement l'approche dans leur quotidien.
- **Animer un réseau des professionnels formés en intra et inter départemental pour un enrichissement mutuel** (créativité, dynamique inter sites, mutualisation de solutions, d'outils, construction d'un référentiel commun et de marges d'adaptations aux contextes, etc.).

Un cadre souple, ajustable : les objectifs et le contenu de chaque module de formation sont définis lors de la phase de cadrage, en fonction des besoins exprimés par les professionnels qui seront formés, et en cohérence avec les ambitions globale du projet.



Déroulé de la formation :



- **Étape 1**
Sélection des sites et cadrage du projet par l'Ansa : rencontre avec les professionnels retenus pour la formation-action pour comprendre les contextes de leurs interventions auprès des familles et les besoins des familles ; ajustement des objectifs de la formation action.
- **Étape 2**
Formation action : 8 sessions de formation de 3h maximum chacune, incluant des temps de travail en groupe et des retours d'expérience sur les avancées du projet avec l'ensemble des professionnels. Les modalités concrètes (horaires et présentiel vs distanciel) sont définies au moment du cadrage en tenant compte des contraintes pour les professionnels formés.
- **Étape 3**
Évaluation et capitalisation : sessions de partage des enseignements, d'analyse de pratiques entre les différents sites formés sur les différents départements ; finalisation de l'évaluation via le recueil et l'analyses d'informations auprès des professionnels formés et des familles qu'ils accompagnent ; ajustements et modélisation de l'expérimentation en vue de sa diffusion.

L'expérimentation prévoit la mise en place d'un réseau d'échange territorial (départemental) et interdépartemental, réunissant ponctuellement l'ensemble des groupes formés en France.

Évaluation

L'évaluation fait partie de la démarche expérimentale et sera conduite tout au long du projet. Elle visera à valider la pertinence et l'efficacité du projet, ainsi qu'à renseigner les modalités de sa mise en œuvre afin de documenter les conditions d'un essaimage du projet. L'évaluation implique des questionnaires et rencontres avec les professionnels et les familles qu'ils accompagnent.

➤ Le projet a été retenu dans le cadre des appels à projets régionaux de la stratégie pauvreté initiés par les DREETS Provence Alpes Côte d'Azur et Auvergne Rhône Alpes, et bénéficie à ce titre du soutien financier de l'État sur ces deux territoires.

➤ Un projet pilote a été lancé fin 2023 en Moselle auprès de l'ensemble des éducateurs de jeunes enfants intervenant dans les centres de protection maternelle infantile du département, avec le soutien du Conseil départemental.



www.solidarites-actives.com

Agence nouvelle des solidarités actives
28, rue du Sentier 75002 Paris
Tél. : 01 43 48 65 24

CONTACTS ANSA

Claire d'Hennezel
claire.dhennezel@solidarites-actives.com

Nelly Guisse
nelly.guisse@solidarites-actives.com

